



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

6 lots composés chacun d'un appartement et d'un emplacement de stationnement en extérieur dans une résidence de tourisme classée ** La Meije Blanche - Le Clos des Saules à 05480 VILLAR D'ARENE.

La vente aura lieu à l'audience du Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de 05000 GAP, au Palais de Justice, Place Saint-Arnoux :

Le jeudi 16 juin 2022 à 14h00

CREANCIERE POURSUIVANTE :

L'Etude Jérôme ALLAIS, inscrite sur la liste nationale des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires dont le siège social est Immeuble l'Europe, 62 rue de Bonnel, CS 33347 à 69448 LYON, prise en la personne de Maître Jérôme ALLAIS.

Pour qui domicile est élu chez **Maître François DESSINGES**, Avocat, membre de la SCP TGA - AVOCATS, Avocats aux Barreaux des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, dont le Cabinet est sis Résidence de l'Europe B, 3 rue Emile Rolland à 05000 GAP.

DESIGNATION:

LE LOT NUMERO 4, soit un appartement de type 2, d'une superficie Loi Carrez et au sol de 30,65m², situé au rez-de-chaussée, portant le numéro 4 composé : d'un hall d'entrée avec placard, une salle de bain, d'un W.C, d'un séjour avec coin cuisine et cabine ouvrant sur une terrasse, d'une chambre avec placard,

LE LOT NUMERO 8, soit un appartement de type 2, d'une superficie Loi Carrez et au sol de 51,38m², situé au rez-de-chaussée, portant le numéro 8 composé d'un hall d'entrée, d'une salle de bain, un WC, une chambre avec placard ouvrant sur un balcon, un séjour avec placard, coin cuisine et cabine ouvrant sur une terrasse,

LE LOT NUMERO 15, soit un appartement de type 2, d'une superficie Loi Carrez et au sol de 42,53m², situé au premier étage portant le numéro 15 composé d'un hall d'entrée avec placard, d'une salle de bain, d'un WC, d'une chambre avec placard, d'un séjour avec coin cuisine et une cabine ouvrant sur une terrasse,

LE LOT NUMERO 17, soit un appartement de type 1, d'une superficie Loi Carrez de 30,32m² au sol de 36,83m², situé dans les combles, portant le numéro 19 composé d'une salle de bain avec WC, d'un séjour avec coin cuisine, ouvrant sur un balcon,

LE LOT NUMERO 25 : un emplacement de stationnement extérieur portant le numéro 1,

LE LOT NUMERO 29 : un emplacement de stationnement extérieur portant le numéro 5,

LE LOT NUMERO 39 : un emplacement de stationnement extérieur pour personne à mobilité réduite portant le numéro 15,

LE LOT NUMERO 41 : un stationnement extérieur portant le numéro 17,

LE LOT NUMERO 51, soit un appartement de type 2 d'une superficie Loi Carrez et au sol de 31,90m² au sol, situé au rez-de-jardin, portant le numéro 25 composé d'un séjour avec placard, une salle de bain et WC avec placard, coin cuisine, une chambre,

LE LOT NUMERO 52, soit appartement de type 2 d'une superficie Loi Carrez et au sol de 31,71m² au sol, situé au rez-de-jardin, portant le numéro 26 composé d'un séjour avec placard, une salle de bain et WC avec placard, coin cuisine, une chambre,

LE LOT NUMERO 53 (anciennement 49) : un emplacement de stationnement extérieur portant le numéro 20,

LE LOT NUMERO 54 (anciennement 50) : un emplacement de stationnement extérieur pour personne à mobilité réduite portant le numéro 21.

MISES A PRIX :

LOT 1 DE LA VENTE : Lots 4 et 29 de la copropriété :

MISE A PRIX : 30.000 € (trente mille euros), outre charges,

LOT 2 DE LA VENTE : Lots 8 et 41 de la copropriété :

MISE A PRIX : 35.000 € (trente-cinq mille euros), outre charges,

LOT 3 DE LA VENTE : Lots 15 et 25 de la copropriété :

MISE A PRIX : 30.000 € (trente mille euros), outre charges,

LOT 4 DE LA VENTE : Lots 17 et 53 de la copropriété :

MISE A PRIX : 25.000 € (vingt-cinq mille euros), outre charges,

LOT 5 DE LA VENTE : Lots 51 et 39 de la copropriété :

MISE A PRIX : 20.000 € (vingt mille euros), outre charges,

LOT 6 DE LA VENTE : Lots 52 et 54 de la copropriété :

MISE A PRIX : 20.000 € (vingt mille euros), outre charges,

Les enchères sont fixées à la somme de 1.000.00€ et ne pourront être reçues que par Ministère d'Avocat au Barreau des Hautes-Alpes après vérification de la solvabilité de l'enchérisseur et contre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3 000 euros. Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe Monsieur le Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de 05000 GAP ou sur le site internet du Cabinet de l'Avocat poursuivant (www.tga-avocats.com).